

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA Europe Opportunités

Catégorie d'actions : AXA Europe Opportunités A Capitalisation EUR (ISIN : FRO000170318)

Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

Objectif et politique d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Actions internationales ». L'OPCVM AXA Europe Opportunités est nourricier de l'OPCVM AXA World Funds - Framlington Europe Opportunités (l'OPCVM maître). A ce titre, AXA Europe Opportunités est investi en totalité et en permanence dans l'OPCVM maître, hors liquidités qui resteront accessoires.

Rappel de l'objectif de gestion et de la politique d'investissement de l'OPCVM maître :

Objectif de gestion

L'objectif de l'OPCVM est de générer une croissance à long terme du capital mesurée en euro en investissant dans des sociétés domiciliées ou cotées en Europe.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la performance d'AXA Europe Opportunités sera inférieure à la performance d'AXA World Funds - Framlington Europe Opportunités en raison des frais propres à la SICAV AXA Europe Opportunités.

Politique d'investissement

L'OPCVM est géré de manière active et vise à saisir les opportunités qui se présentent sur les marchés actions européens, en investissant principalement dans des titres faisant partie de l'univers de l'indice MSCI Europe Total Return Net (l'« Indice de Référence »). Le Gestionnaire financier prend également en compte l'allocation géographique et sectorielle de l'Indice de Référence. Toutefois, sachant que le portefeuille est investi dans un nombre relativement restreint d'actions, que le Gestionnaire financier peut prendre, sur la base de ses convictions d'investissement, d'importantes positions surpondérées et sous-pondérées sur les secteurs et les pays par rapport à la composition de l'Indice de Référence, et qu'il investit également dans des titres qui ne sont pas des composants de l'Indice de Référence, l'écart par rapport à l'Indice de Référence est susceptible d'être important. Les décisions d'investissement se basent à la fois sur une analyse macroéconomique et sur une analyse spécifique des secteurs et des sociétés.

Le processus de sélection de titres repose sur une analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité de l'équipe de direction, des perspectives de croissance et du profil risque/rendement global des sociétés. Pour ce qui est de l'allocation tactique, une partie de l'OPCVM est investie dans des sociétés offrant des opportunités liées à des opérations de fusions-acquisitions, à un changement de direction, à une scission et à la cession d'actifs.

L'OPCVM investit essentiellement dans des sociétés domiciliées ou cotées dans la zone géographique européenne. L'OPCVM peut investir dans des titres de participation de sociétés de toute capitalisation boursière (y compris

de sociétés à petite et microcapitalisation).

Dans la limite de 200 % de son actif net, l'OPCVM peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Indicateur de référence

L'indice MSCI Europe Net Return dividendes nets réinvestis, un indice boursier établi par MSCI Inc., est composé d'actions. Cet indice regroupe les plus grandes capitalisations de pays européens. Des informations relatives à cet indice sont disponibles sur le site: www.msci.com. L'OPCVM nourricier et l'OPCVM maître ont le même indicateur de référence.

Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM nourricier et de l'OPCVM maître : l'euro.

Durée de placement recommandée

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

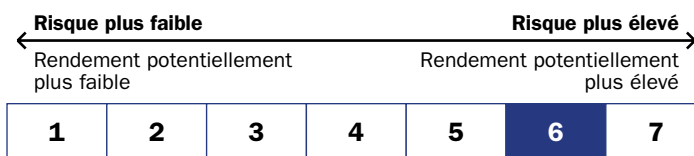
Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription, de rachats et d'échange entre les actions C et D doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.

La valeur liquidative est calculée sur une base quotidienne. Elle est établie lors des jours de bourse hors jours fériés légaux en France ou au Luxembourg. Le calendrier de référence est celui de NYSE Euronext et tient aussi compte du calendrier de l'OPCVM maître.

Les dispositions en matière de souscription/rachat de l'OPCVM maître sont disponibles dans le prospectus de celui-ci.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments qui peuvent faire face à des fluctuations rapides et significatives pouvant engendrer des gains ou pertes importants.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés actions internationales.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

L'OPCVM AXA Europe Opportunités est nourricier de l'OPCVM AXA World Funds - Framlington Europe Opportunités (l'OPCVM maître). A ce titre, il supporte les mêmes risques additionnels que son maître, à savoir :

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance

d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par l'OPCVM ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés: certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur l'OPCVM et engendrer un risque de pertes importantes.

FRAMLINGTON EQUITIES AXA Europe Opportunités

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4.50%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.89%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

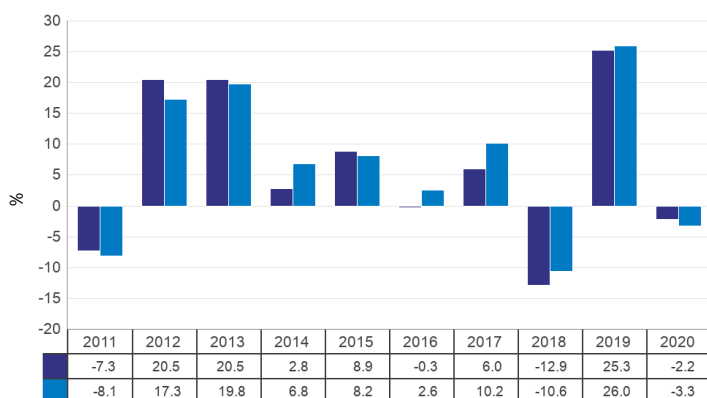
Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2020. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.axa-im.com.

Performances passées

■ AXA Europe Opportunités A Capitalisation EUR (ISIN : FR0000170318)
■ Indicateur de référence



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 02/12/1988 et la catégorie d'actions a été lancée en 1998.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

Les données de performance publiées jusqu'à Décembre 2014 concernent AXA Europe Opportunités avant sa transformation en OPCVM nourricier (intervenue le 18 juin 2013): les performances de l'année 2013, publiées en 2014, tiennent donc compte des performances de l'OPCVM avant sa mutation, et des performances en tant que nourricier et ce, à partir du 18 juin 2013.

Informations pratiques

Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

L'OPCVM nourricier est établi en France ; l'OPCVM maître est établi au Luxembourg.

Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM nourricier :

Les critères ESG promus par l'OPCVM contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Plus d'informations concernant l'OPCVM nourricier, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement en français auprès de la société de gestion, ou bien sur le site www.axa-im.com.

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM maître :

Plus d'informations concernant l'OPCVM maître, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont librement disponibles en français auprès de AXA Funds Management S.A. (49, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg), ou bien sur le site www.axa-im.com.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site www.axa-im.com.

Fiscalité:

L'OPCVM nourricier est soumis au régime fiscal de la France. L'OPCVM maître est soumis au régime fiscal du Luxembourg. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM nourricier peuvent être soumis à taxation.

Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.